

Commission : Conseil économique et social

Question : Les terres agricoles dans le monde : quelles propriétés pour quelles utilisations ?

Auteur : BRESIL

Un tiers des surfaces émergées est consacré à un usage agricole. Pastoralisme, cultures, pêche, et forêts emploient près de 43% de la population active mondiale et couvrent théoriquement les besoins alimentaires nécessaires aux 6,5 milliards d'habitants. Pourtant, la faim continue à toucher un milliard de personnes, principalement dans les zones rurales. Volatilité croissante des cours, débats sur les ressources disponibles, la perspective de nourrir 9 milliards d'individus en 2050 fait de l'agriculture un enjeu géostratégique.

Au niveau mondial, la superficie de terres agricoles potentielles non exploitées est adéquate. Une comparaison des sols, de la topographie et des climats avec les besoins des principales cultures indique que 2,8 milliards d'ha supplémentaires conviendraient à différents degrés à la production de cultures pluviales arables et permanentes. Ceci est près du double de la superficie exploitée à l'heure actuelle. Toutefois, seule une petite proportion de ces terres supplémentaires sera en réalité disponible pour l'expansion agricole dans un proche avenir, car une grande partie doit être réservée à la conservation des forêts et au développement de l'infrastructure.

Le Brésil est en accord avec les réformes internes votées dans les pays en développement pour que le libre-échange puisse contribuer à la réduction de la pauvreté. Ces réformes doivent inclure: un moindre parti pris contre l'agriculture dans les politiques nationales; l'ouverture des frontières aux investissements étrangers à long terme; l'introduction de mécanismes améliorant la qualité et la sécurité sanitaire des aliments; des investissements dans les routes, l'irrigation, la fourniture de semences et l'acquisition de compétences; l'amélioration des normes de qualité; et des filets de sécurité pour les pauvres qui sont confrontés à l'augmentation du prix de la nourriture.

Notre pays estime que pour le XXI<sup>e</sup> siècle, il faut mener une « révolution verte » dans le domaine de la technologie. L'augmentation de la productivité reste vitale, mais elle doit être alliée à la protection ou à la restauration de l'environnement ; les nouvelles technologies, quant à elles, doivent être abordables pour les pauvres et les sous-alimentés, et adaptées à leurs besoins.

Au cours des trois dernières décennies, l'utilisation des terres en Amazonie brésilienne s'est caractérisée par l'exploitation intensive des ressources naturelles, qui a donné lieu à une mosaïque d'habitats altérés par l'homme, sans améliorer sensiblement la qualité de la vie et la répartition des revenus des populations locales. Ces changements étaient dus aux fortes incitations à la conversion des forêts et à la migration des populations vers cette région, fournies par le gouvernement dans le passé, et qui ont produit un modèle de développement où les forêts étaient considérées comme des barrières à la croissance économique.

Il faudra un soutien et des incitations à l'extension croissante des aires protégées. À cet égard, notre parti a suggéré à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) que les pays en développement soient rémunérés quand leurs émissions de carbone atteignent un niveau inférieur à leurs taux nationaux précédents puisque, ce faisant, ils favoriseraient l'humanité tout entière.

Le Brésil a soutenu la majorité des politiques adaptées sur des lois régissant l'utilisation des terres, les administrations locales et l'application des lois pourraient réduire la déforestation et la perte de biodiversité, tout en encourageant la croissance économique.